

La Débroussailleuse portative



La débroussailleuse portative est un équipement polyvalent qui permet d'entretenir les espaces verts, les sous-bois, les talus... Différents outils interchangeables peuvent être utilisés selon la tâche à réaliser :

- ↳ Boitier à fils souples
- ↳ Lame à 3 ou 4 arêtes
- ↳ Lame à 8 ou 10 dents
- ↳ Lame de scie circulaire
- ↳ ...

Cet équipement est souvent banalisé, pourtant la débroussailleuse reste un outil très dangereux : lésions causées par les projections d'éclats, troubles musculaires associés à l'activité, chutes lors des déplacements, blessures aux mains lors de l'entretien du matériel...

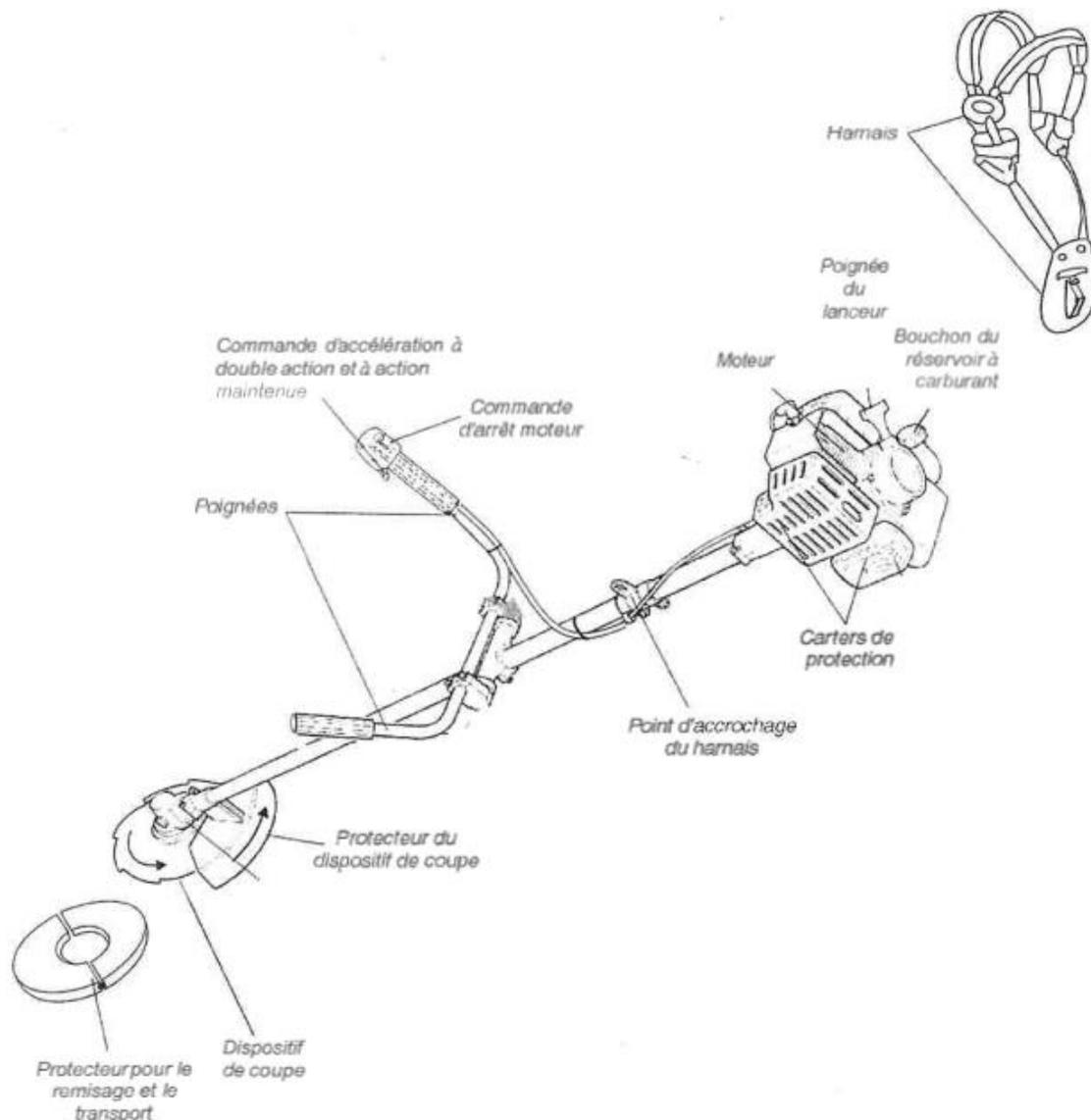
1-Les risques encourus

- ↳ Risques de projections (cailloux, poussières, petits objets non visibles...) au niveau du corps, de la tête et du visage de l'agent lors de l'utilisation de la débroussailleuse
- ↳ Risques de coupures lors du nettoyage et de l'entretien de l'outil de coupe
- ↳ Risques liés au bruit notamment lors de l'utilisation de matériel thermique (niveaux sonores pouvant être supérieurs à 100dB)
- ↳ Risques d'accident de plain-pied (travaux sur terrain humide, accidenté ou pentu)
- ↳ Risques d'incendie lors du remplissage du réservoir de carburant
- ↳ Risques liés à l'activité physique (vibrations, port de matériel, travail par rotation du buste, non port du harnais...)
- ↳ Risques chimiques pour le matériel thermique (respiration des gaz d'échappement)
- ↳ Risques liés à l'équipement de travail (brûlure en cas de contact avec le moteur)
- ↳ Risques pour autrui : projections, coupures...
- ↳ Risques liés à la circulation routière en cas de travaux en bordure d'axes routiers

2-Généralités



Il est interdit et surtout dangereux de travailler avec une débroussailleuse sur laquelle il manque un ou des organes de sécurité, ou si leur état n'est pas satisfaisant.



3-Les mesures de prévention



PORTER LES EPI ADAPTES (voir chapitre suivant)

AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

- ↳ Confier le travail à un agent informé et formé à l'utilisation de la débroussailleuse. Lire le manuel d'instructions
- ↳ Effectuer une reconnaissance du terrain à débroussailler afin d'éliminer les objets tels que les bouteilles, fils de fers, pierres pouvant être projetés et repérer les obstacles, dangers (trous, fossés, ...)

- ↳ Organiser le chantier afin de respecter les 15 m de distance entre l'utilisateur de l'outil et les autres collègues
- ↳ Pour les travaux en bordure de route, mettre en place une signalisation temporaire de chantier
- ↳ Choisir l'outil le plus adapté au type de végétaux à couper. **A chaque outil de coupe correspond un carter spécifique.**
- ↳ S'assurer du bon état général du matériel (état d'usure de l'outil de coupe, carter de protection, fixation du harnais...)
- ↳ Vérifier le bon fonctionnement des principaux organes de commande
- ↳ Veiller à ce que le ralenti soit correctement réglé de telle sorte qu'après le relâchement de la gâchette d'accélérateur l'outil de coupe ne soit plus entraîné et s'arrête
- ↳ Régler le harnais et équilibrer la machine. (cet équilibrage se fait réservoir vide)

La débroussailleuse doit être équilibrée de façon à ce que la lame ne touche pas le sol, ne monte pas trop haut et ne penche ni à gauche ni à droite.

Lorsque le réservoir est vide, ajuster l'anneau de fixation sur le tube ou dans les trous d'ajustement de façon que la lame se place d'elle-même à l'horizontale entre 10 cm et 15 cm du sol ou selon les consignes du fabricant.

Ajuster les poignées pour que les avant-bras forment un angle d'environ 120° avec le corps.

Ajuster la plaque fémorale vers l'avant ou vers l'arrière de façon à maintenir la débroussailleuse bien en face de soi.

S'assurer que la débroussailleuse est à la bonne hauteur compte tenu du type de travail effectué.

- ↳ Pour les outils thermiques, faire le plein avant le démarrage des travaux dans un endroit aéré
- ↳ Mettre les équipements de protection individuelle avant le démarrage de l'engin

PENDANT LES TRAVAUX

- ↳ Démarrer la débroussailleuse au moins à 3 mètres du lieu où l'on a fait le plein, ne pas lancer le moteur dans un local fermé
- ↳ Démarrer la débroussailleuse sur un sol plat en la retenant fermement, l'outil de coupe ne devant rien toucher
- ↳ S'assurer de maintenir une distance de sécurité d'au moins 15m avec toute autre personne
- ↳ Veiller aux obstacles sur le parcours
- ↳ Travailler en position stable en tenant toujours l'appareil à 2 mains
- ↳ En cas de bourrage, l'intervention se fait toujours le moteur arrêté
- ↳ En cas d'endommagement de l'outil de coupe, le changer immédiatement.
Pour le remplacer, arrêter le moteur
- ↳ Si le travail est réalisé à plusieurs, la progression doit toujours s'effectuer en créneaux ou en escalier, et jamais en ligne
- ↳ Arrêter la débroussailleuse avant de s'approcher d'un autre agent
- ↳ Toujours arrêter le moteur de la débroussailleuse avant de se déplacer
- ↳ Lors de la réalisation du plein de carburant, le moteur doit être arrêté et dans la mesure du possible, il doit être froid. Dans le cas contraire, utiliser un bidon avec bec verseur disposant d'un arrêt automatique du remplissage quand le réservoir est plein.
- ↳ Ne pas fumer
- ↳ Faire des pauses régulièrement pour diminuer l'effet répétitif et reposer ses mains
- ↳ Dans la mesure du possible éviter le travail isolé (si impossible mettre en place des mesures techniques ou organisationnelles : DATI, programme de surveillance ...)

APRES LES TRAVAUX

- ↳ Protéger la lame au moyen d'un cache pour le transport et le remisage de l'engin
- ↳ Assurer un entretien régulier de la débroussailleuse (nettoyage, lubrification, affûtage,...) en suivant les recommandations du fabricant.
- ↳ Lors de l'affûtage porter des gants adaptés
- ↳ Ranger la débroussailleuse (fixation murale, lieux prévus à cet effet...)

4-Les Equipements de Protection Individuelle

- ↳ Chaussures ou bottes de sécurité contre les risques de coupures, de projections et d'accidents de plain-pied
- ↳ Vêtements de travail adaptés (manches longues et pantalon)
- ↳ Protège-tibias
- ↳ Gants de protection contre les risques de coupures / vibrations / froid
- ↳ Casque de protection de la tête
- ↳ Ecran facial et lunettes de protection contre les risques de projections
- ↳ Protection auditive contre les risques liés au bruit
- ↳ Vêtements haute visibilité (minimum de classe 2) pour les travaux en bordure d'axes routiers
- ↳ Harnais de débroussaillage



5-En cas d'accident...



Veiller à former les agents aux gestes de premiers secours
Veiller à doter les équipes de trousse de premiers secours, et qu'elles soient bien présentes sur les chantiers.

En cas d'accident, appliquer les principes suivants :

PROTEGER / EXAMINER / FAIRE ALERTER ou ALERTER / SECOURIR

Les Numéros d'urgence : 15 / 18 /112

Le contenu de la trousse de secours doit être adapté aux risques encourus. Elle devra comporter entre autres des pansements compressifs.